



Programme de Formation

Directeur : maîtrisez le risque contentieux

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Directeur d' IFSI

Directeur d' IFAS,

Directeur d' IFCS

Directeur d' Institut



Objectifs pédagogiques

- ♦ Clarifier les rôles et les responsabilités juridiques du directeur d'Institut et définir les responsabilités de chacun dans la chaîne de prise en charge des activités d'enseignement
- ♦ Définir les responsabilités relatives à la pédagogie et à l'encadrement des étudiants en stage
- ♦ Apporter des réponses à des préoccupations de terrain (collecte des questions avant la formation)
- ♦ Mieux rédiger les différentes décisions opposables aux étudiants ou au personnel
- ♦ Analyser des recours contentieux des étudiants et élèves
- ♦ Le partenariat Ecoles / Universités et la question des Masters
- ♦ Apports juridiques sur les modalités d'actions et les sanctions



Description

JOUR 1

Rappel sur le statut et les missions du directeur d'IFSI (et d'autres instituts)

- ♦ Le contexte réglementaire de l'exercice des professions
- ♦ Les missions du Directeur dans ses relations avec l'équipe enseignante : animation et encadrement
- ♦ Quelles conséquences en termes de hiérarchie et de responsabilité?
- ♦ Le règlement intérieur

Le directeur d'institut face aux enjeux de rôles et responsabilités juridiques

- ♦ Responsabilité civile et/ou administrative de l'établissement/du directeur
- ♦ Distinction des procédures entre secteur public et secteur privé
- ♦ Prise en charge des dommages causés par les étudiants ou les personnels d'enseignement :
 - en stage
 - en Institut de formation
- ♦ Les questions assurantielles

Le directeur et sa responsabilité pénale

- ♦ Les principes de l'action pénale
- ♦ Les investigations policières
- ♦ Définition du « délit non intentionnel »

- ◆ Cadre juridique du harcèlement moral
- ◆ Prévenir le risque pénal : la traçabilité des événements et de la prise en charge
- ◆ Cas concrets et cas de jurisprudence

Cas pratiques vécus par les participants

JOUR 2

Le directeur face à la procédure disciplinaire

- ◆ Les actions disciplinaires concernant les personnels,
- ◆ Les actions concernant les étudiants.

Les décisions du directeur

- ◆ Quelles décisions après un rapport sur un étudiant en stage? Les écueils à éviter
- ◆ Motivations des décisions après sections compétentes pour le traitement des situations disciplinaires /pédagogiques
- ◆ Les règles de forme et de contenu
- ◆ Les recours des stagiaires : comment les prévenir ?
- ◆ Réponse aux problématiques, discussions de groupe, apports de solutions juridiques, étude de jurisprudence.

En cas de crise sanitaire majeure :

- ◆ Comment gérer l'interruption de l'accueil des étudiants, et assurer la poursuite des procédures d'accès aux instituts, et la continuité pédagogique ?
- ◆ La validation du service sanitaire ; maintien des enseignements, évaluations, conditions de diplomation

Débats autour du rôle et de la responsabilité juridique des directeurs d'écoles

JOUR 3

Partie I : Les recours contentieux des étudiants et élèves

- ◆ Les procédures d'avertissement, d'exclusion et de sanction des étudiants (arrêté du 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 17 avril 2018) : enjeux de sécurité juridique
- ◆ Cas de l'étudiant ayant accompli des actes incompatibles avec la sécurité des personnes prises en charge
- ◆ Cas de l'étudiant ayant accompli un acte fautif
- ◆ Et quelques thèmes ou situation à risque juridique (laïcité, non admission dans le cadre de la procédure Parcoursup, ...)

Partie II : La préparation et la rédaction de décisions (actes administratifs unilatéraux)

- ◆ Procédure contradictoire
- ◆ Rédaction : compétence, motivation
- ◆ Notification : les voies et délais de recours

Partie III : Les différents types de recours administratifs et contentieux

- ◆ Les recours administratifs (que faire en cas de recours gracieux) Les différents types de recours contentieux

Partie IV : Le mémoire en défense

- ◆ Eléments pour rédiger ou contribuer à la rédaction d'un mémoire en défense



Modalités pédagogiques

Un modèle pédagogique interactionnel

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité
- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Echanges d'expériences entre apprenants
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes , ateliers



Moyens et supports pédagogiques

Des supports et moyens centrés sur le professionnel

- ◆ PDF ou Power Point de présentation
- ◆ Cas pratiques, études de cas et exercices
- ◆ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ◆ Bibliographie et jurisprudence
- ◆ Questionnaires en ligne
- ◆ Livret pédagogique



Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr